

L'histoire du Club Sportif de Cannes-Ecluse

L'idée fondatrice

Un extrait du premier cahier des délibérations du CSCE donne un aperçu de la démarche fondatrice : *un groupe⁽¹⁾ de bonne volonté qui avons comme virus la plongée, voulant propager celui-ci, nous décidons de former un club.*

On est en 1967. Ces précurseurs, qui habitent Montereau, cherchent une commune du canton disposant d'un plan d'eau, qui puisse accueillir et surtout aider un club de plongeurs.

Cannes-Ecluse répond favorablement et décide de soutenir le projet. En effet depuis la disparition de la seconde Fraternelle en 1953, aucune association ne propose plus rien aux jeunes et aux sportifs⁽²⁾.

L'acte de naissance officiel

Le 15 septembre 1967, se tient à la mairie l'assemblée constituante du Club Sportif de Cannes-Ecluse. Elle réunit le maire Eugène Lecomte⁽³⁾, le secrétaire de mairie Jean Noguès⁽⁴⁾ et six plongeurs.

L'objet de l'association est "la pratique de l'éducation physique et des sports". Pour ne pas réduire les activités sportives à la seule plongée et permettre ultérieurement d'autres activités, aucun sport n'est cité dans cet acte de naissance. Jean Noguès est le premier président du CSCE.

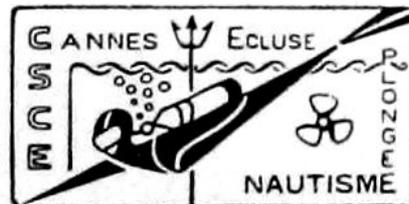
Les statuts sont déposés à la sous-préfecture de Provins le 25 septembre 1967 et publiés au Journal Officiel du 25 octobre 1967.

La section Plongée Nautisme

La section Plongée Sauvetage naît le 25 septembre 1967. C'est la première section du CSCE. Le 2 octobre 1969, une sous-section Nautisme est créée pour les adeptes du ski nautique et de l'aquaplane. Le 13 janvier 1970, la section Plongée Sauvetage prend le nom de section Plongée Nautisme.

Dès le début elle reçoit un soutien substantiel de la commune (subvention permettant d'acheter un minimum de matériel, mise à disposition d'un local et d'un plan d'eau, ...).

Outre les activités liées à son sport (cours en piscine à Melun et sorties en mer) elle apporte, dès 1968, une contribution très active aux festivités locales avec l'organisation annuelle des fêtes de l'eau.



Un club de handball hors du CSCE

En 1969, le directeur de l'Ecole de police a la volonté d'ouvrir l'école vers la commune⁽⁵⁾ et particulièrement vers les jeunes. Il contacte le maire, Eugène Lecomte, qui délègue le dossier à Claude Delbaere, le plus jeune conseiller municipal.

Parmi les enseignants de la police, Maurice Lidy est volontaire pour encadrer des jeunes cannois. C'est un spécialiste du handball ; le choix du handball s'impose.

Claude Delbaere contacte des parents d'enfants qui adhèrent à l'idée⁽⁶⁾. Le secrétaire de mairie nouvellement arrivé, M. Turpin, est le moteur de la création effective du club de handball, hors du CSCE. Ses activités sont la formation des jeunes et la pratique en interne.

En 1972, après la disparition du club de handball de Montereau, des jeunes joueurs privés de club adhèrent au club de handball de Cannes-Ecluse. Ils sont déjà formés et constituent une équipe opérationnelle. Ils peuvent et ont envie de se frotter à d'autres et de s'engager dans des compétitions. Il faut satisfaire aux règles de la Fédération Française de Handball et passer à une structure de club classique.

Le CSCE est le cadre naturel de cette mutation, car, même si jusque là, on n'y pratique que la plongée, ses statuts laissent la porte ouverte à tous les autres sports.

1 En fait deux personnes.

2 Quelques associations, comme l'association des anciens combattants, s'adressent aux plus âgés.

3 Jusqu'en 1964, Eugène Lecomte avait été le directeur du préventorium qui occupait le château jusqu'à la vente à l'Etat qui y établit l'Ecole de Police.

4 Jean Noguès est depuis un an en retraite de son métier d'instituteur (Il enseignait aux garçons du cours moyen 1^{ère} année au cours de fin d'études 2^{ème} année).

5 L'achat du site du préventorium par la Police nationale n'avait pas réjoui les élus communaux car il privait la commune des ressources des taxes locales, l'Etat ne les payant pas. Le directeur avait besoin d'améliorer l'image de son institution et de l'intégrer à la vie de la commune.

6 Peut-être parce que sous l'impulsion de Jean Bessole, professeur de sport, le handball était une institution au lycée de Montereau (allant alors de la 6^{ème} à la terminale).

La réorganisation de 1972

Une section Handball est donc créée le 20 mars 1972 au sein du CSCE.

Le 2 octobre, une assemblée générale modifie les statuts en clarifiant l'organisation à deux niveaux : le CSCE d'une part et les sections spécialisées d'autres part.

Le CSCE a un rôle fédérateur. Son objet est "de grouper les sections sportives pratiquant l'éducation physique et les sports". A ce titre "il coordonne les activités des sections adhérentes, les représente et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics". Il organise les actions transverses.

Alors que jusque là le conseil d'administration de la section plongée-nautisme lui suffisait, il a maintenant un conseil d'administration propre. Chaque section a sa gestion propre, tant sportive que financière. Elle a également un conseil d'administration propre.

La section Handball

La section Hand-ball consacre tous ses efforts aux enfants et aux jeunes.

Malgré des succès régionaux significatifs, elle est mise en sommeil le 20 septembre 1989, faute de trouver de nouveaux dirigeants et par manque d'implication des parents, ne serait-ce que pour assurer les transports.

Elle est réactivée le 29 septembre 1995 et est à nouveau mise en sommeil en juin 2003 pour des raisons similaires.

La section Ski nautique

Le 26 janvier 1973, un club de Ski nautique voit le jour à l'initiative de quelques membres de la section Plongée – Nautisme désireux de diversifier leurs activités sportives⁽⁷⁾.

Le 14 juin 1973, ce club devient 3^{ème} section du C.S.C.E.

Ses activités sont entièrement consacrées aux loisirs. La section évolue sur le plan d'eau mis à la disposition par la commune, qu'elle partage avec la section Plongée – Nautisme.

La section Ski nautique du CSCE comporte une soixantaine d'adhérents dont un quart de cannois.

Les cotisations des adhérents, les subventions communale et départementale et la subvention versée par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) permettent à la section d'assurer l'entretien du bateau du club, du matériel mis à la disposition des adhérents⁽⁸⁾ et de la base nautique qu'elle a développée au fil des ans.

En été la section organise des sessions d'initiation pour les enfants du club de loisirs communal.



La section Gymnastique

Le club de Gymnastique volontaire est créé en mai 1975, à l'initiative de deux cannois⁽⁹⁾ et d'un professeur à l'Ecole de Police. Il adhère à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Le 26 juin 1975, il intègre le CSCE et devient la section Gymnastique. Les cours sont alors dispensés dans le préau du groupe scolaire de la rue chaude (l'actuelle école "les Tournesols").

Les activités s'adressent aux adultes ou aux jeunes à partir de 16 ans. La section comprend une cinquantaine d'adhérents entre 30 et 75 ans. Le recrutement se fait par le numéro du journal de la commune spécial associations ou par le bouche à oreille. Les séances ont lieu à la salle polyvalente.

La section Yoga

Fondée par deux personnes se retrouvant sans structures d'accueil quand le club de Montereau Surville ferme ses portes, elle intègre le CSCE le 3 novembre 1975.

A ses 25 à 30 membres, tous adultes, qui viennent pratiquer pour leur plaisir et leur bien-être personnel, la section Yoga propose deux cours par semaines, selon leur niveau. Il n'y a pas de compétition.

Les activités se déroulent au centre de loisirs.

La section Cyclotourisme

7 Ces fondateurs souhaitent séparer les deux sports car tous les plongeurs ne pratiquent pas le ski nautique.

8 Tout le matériel nécessaire à la pratique du ski nautique sous toutes ses formes est prêté aux adhérents.

9 Un conseiller municipal et un membre du CSCE.

Trois cannois qui ont l'habitude de pratiquer le cyclotourisme avec des amis éprouvent le besoin de structurer le cadre de leur activité physique. Il s'agit pour les créateurs d'être couverts par des assurances adaptées et d'élargir le cercle des participants. La section Cyclotourisme du CSCE est créée le 16 avril 1976 et affiliée à l'UFOLEP le 14 septembre 1979.

Le bouche à oreille faisant, d'autres cyclotouristes viennent agrandir le groupe initial. Il n'y a pas de distinction d'âge, mais pas d'enfants. La section est ouverte à ceux qui aiment se retrouver entre amis et profiter des joies du cyclotourisme. Elle compte jusqu'à 43 adhérents, mais plus souvent entre 23 et 26 adhérents, avec plus d'hommes que de femmes.

La section participe régulièrement à des rallyes cyclotouristes dans la région. Elle organise chaque année le rallye de la Saint-Georges à Cannes-Ecluse, ainsi que le brevet des jeunes cyclistes⁽¹⁰⁾ pour les enfants âgés de 4 à 14 ans.

Le 8 octobre 2004, en particulier à cause du manque de bénévoles et du décès d'un membre de la section très actif depuis la création, il est décidé en assemblée générale de dissoudre la section.

La section Ecole de Basket Ball

Une section Ecole de Basket Ball est ouverte au sein du CSCE en octobre 1976 à l'initiative de trois joueurs des équipes de basket de Montereau, l'un résidant à Cannes-Ecluse, les autres actifs dans la commune.

Leur but est de former des enfants de l'école primaire à la pratique de ce sport. Le recrutement se fait par le bouche à oreille. Les séances sont animées par les fondateurs de la section. La formation est dispensée sur une surface bitumée en extérieur à côté de l'école primaire avec des panneaux amovibles installés à chaque séance.

Les enfants jouent entre eux et ne sont pas inscrits dans des compétitions officielles du type championnat. Mais ils participent à un tournoi amical annuel organisé à Donnemarie-Dontilly par l'Union sportive de l'Enseignement Primaire. Des rassemblements d'écoles de basket sont également organisés à Cannes-Ecluse.

La section est opérationnelle jusqu'à l'année scolaire 1986 – 1987. Des contraintes professionnelles nouvelles des formateurs entraînent la mise en sommeil de la section qui disparaît officiellement en septembre 1995.

La section Voile

La section Voile du CSCE est créée en 1979 pour structurer une activité qui s'est développée spontanément depuis 1978. La commune accompagne le projet de club car elle est très réticente à une utilisation anarchique des plans d'eau. Elle pousse à l'intégration de club dans le CSCE qui lui permet de limiter les interlocuteurs.

La commune apporte son soutien sous la forme d'une subvention servant à l'achat de matériel de sécurité (bateau à moteur) ou matériel de régate (bouées, ...).

La section occupe alors, en cohabitation avec la section Ski nautique, le plan d'eau à droite de la D124A⁽¹¹⁾, dont la commune est en partie propriétaire.

Les activités de la section Voile commence par le dériveur, mais presque aussitôt, au début des années 1980, la planche à voile s'impose avec un nombre d'adhérents de plus en plus important, avec un pic à 250 adhérents environ.

Assez rapidement, pour des raisons évidentes de sécurité mais aussi de planning d'utilisation⁽¹²⁾, il ne devient plus possible de rester sur le plan d'eau devenu trop petit. Dès que la sablière à gauche de la D124A est disponible, après l'arrêt de l'exploitation⁽¹³⁾, la section Voile négocie avec la SCI propriétaire la possibilité de l'occuper et va s'y installer.

Dès début des années 1980, les adhérents participent avec succès à de nombreuses régates régionales et nationales. Jusqu'en 2002, le CSCE Voile organise sur son plan d'eau au mois d'avril une régate de ligue comptant pour la sélection aux championnats de France.

A la fin des années 1980 la section Voile abandonne l'activité "dériveurs"⁽¹⁴⁾ et se consacre uniquement à la planche à voile.



10 Un brevet est remis aux jeunes participants ainsi que des friandises ou des petits lots.

11 En sortant de la commune.

12 D'autant que la voile est, par définition, 100% tributaire du vent !

13 Au début des années 1980.

14 L'activité "Dériveurs" est reprise par le Club Sportif Monterelais qui occupe l'extrémité Ouest du bassin, là où il communique avec l'Yonne, dans une cohabitation sereine.

A partir du début des années 1990, le phénomène "planche à voile" s'amointrit au profit d'autres sports de plein air. L'esprit compétition est remplacé par une pratique orientée vers le sport "loisirs et plaisirs". Le nombre d'adhérents passe progressivement de 250 dans les années 1980, à 60 dans les années 1990 et à 20 dans les années 2000.

La section Football

Créé en 1979, le club de Football rejoint le CSCE le 26 mars 1980. Il s'adresse aux adultes et évolue dans le cadre de l'UFOLEP. Faute d'un terrain à Cannes-Ecluse, les footballeurs disputent leurs matchs les samedis après-midi à Esmans et à La Brosse-Montceaux. Cette solution se révèle à la longue trop contraignante, de sorte que les activités cessent à l'automne 1982.

Un club de football renaît en 1988 toujours dans le cadre de l'UFOLEP, avec entraînements et matchs amicaux. Les activités se concentrent sur les enfants des classes primaires.

En 1989, ce club rejoint le CSCE et fonctionne alors dans le cadre de la Fédération Française de Football. Le nombre d'enfants inscrits grandissant, plusieurs équipes sont engagées avec succès dans les compétitions officielles en Seine-et-Marne. En 1991, les parents des enfants du club souhaitant également pratiquer poussent à la formation d'une équipe de seniors, puis de vétérans.

Dans les années 1999 – 2000, les équipes d'enfants arrêtent leurs activités faute d'encadrement compétent.

Actuellement la section a une vingtaine d'adhérents qui composent une équipe de super vétérans (45 ans et plus). Elle n'est pas active dans les tranches d'âge inférieures. Elle évolue au niveau départemental et utilise le terrain de football communal.

La section Ecole multisports

Le 29 septembre 1995, une section Ecole multisports est ouverte au sein du CSCE.

Son but est de proposer des activités sportives variées aux enfants de 6 à 11 ans, telles que course d'orientation, judo, tennis, tennis de table, badminton, basket, hand, tir à l'arc, volley-ball, hockey, tir à air comprimé. Les activités ont lieu les mardis et jeudi après la classe.

De 1996 à 1999, elle organise, en partenariat avec l'Ecole de Police, des sessions Sport Eté Vacances pendant les vacances scolaires. A la demande des adolescents, une session de formation au basket-ball est organisée.

Les participants aux activités prenant de l'âge, la nécessité de créer des structures destinées aux plus âgés apparaît. C'est ainsi que naissent la section Badminton du CSCE et le Tennis Club Sportif de Cannes-Ecluse (TCSCE), extérieur au CSCE.

En 2006, la section multisports quitte le CSCE. En effet, l'embauche d'un salarié et l'agrément départemental entraînent une organisation nouvelle. Elle devient une association indépendante, dédiée aux enfants du primaire, sous la tutelle directe de la commune. Ses activités sont régies par une réglementation départementale spécifique.

La section Badminton

La section Badminton du CSCE est créée en septembre 1997 pour permettre aux enfants de l'Ecole multisports qui, ayant grandi, ne peuvent plus y avoir accès, de continuer à pratiquer leur sport.

Le nombre de ses adhérents est de l'ordre de 50 à 60 personnes avec, en chiffres ronds, 1/3 d'hommes, 1/3 de femmes et 1/3 de jeunes de moins de 18 ans.

La section participe aux compétitions interclubs départementales et au challenge du dragon (tournoi amical avec les clubs de Champagne-sur-Seine, Mormant, Nanteau-sur-Lunain, Saint-Pierre-les-Nemours et Sergines,) où elle se comporte très honorablement, avec une victoire en 2013. En 2014, elle obtient la 5^{ème} place en interclub départemental.

Les entraînements ont lieu au gymnase communal.

La section Judo

Elle est créée en janvier 2007 sur l'initiative d'un professeur de judo cherchant un club où exercer.

La tentative de faire fonctionner un cours pour adultes ayant échoué par manque de personnes intéressées, la section dispense des cours pour enfants et jeunes. Les entraînements se font au Mille-Clubs.

Elle compte une quarantaine de membres dont beaucoup de débutants.

Les membres participent à des compétitions en Seine et Marne. Plusieurs jeunes ont été présentés aux qualifications des championnats de Seine et Marne.



La section Karaté

Le club de karaté est créé en 2004 par quatre parents cannois pour que leurs enfants puissent pratiquer le karaté près de chez eux. Ils contactent la commune qui les aide dans leur démarche et accepte d'héberger le club. Les activités se déroulent d'abord au gymnase mais la difficulté de chauffer un grand volume entraîne un repli vers le Mille-Clubs.

Assez rapidement, après une prospection active dans les écoles de Cannes-Ecluse et plusieurs démonstrations, le club atteint une trentaine de membres (20 jeunes et 10 adultes – jusqu'à 50 ans environ). Au début, il fait appel à un professeur diplômé du club de Montereau, jusqu'à ce que, après deux ans de fonctionnement, une de ses membres passe avec succès le brevet de formateur.

La démarche initiale est alors orientée vers la pratique en activité de loisir sans rechercher les compétitions.

En 2007, pour faciliter les démarches administratives, le club entre dans le giron du CSCE en devenant une section.

En 2010, la section commence à inscrire ses membres à des compétitions au niveau départemental et, pour les meilleurs, au niveau national avec des succès notables : en moyenne, 4 ou 5 champions de Seine-et-Marne par an, des champions d'Ile de France assez régulièrement, plusieurs participations aux championnats de France.

Le CSCE en 2015

En 2015, le CSCE est composé des sections Plongée, Ski Nautique, Gymnastique, Yoga, Voile, Football, Badminton, Judo et Karaté, soit 9 sections.